

# ÉTUDE BIODIVERSITÉ VIGNES Synthèse

En 2015, BASF a mené une étude sur les populations d'insectes présents dans les vignobles français.

La synthèse de suivi sur 41 sites a montré que la combinaison d'infrastructures écologiques (haies, enherbements, jachères...) et de la lutte par confusion sexuelle permet de favoriser le développement des insectes auxiliaires de la vigne.

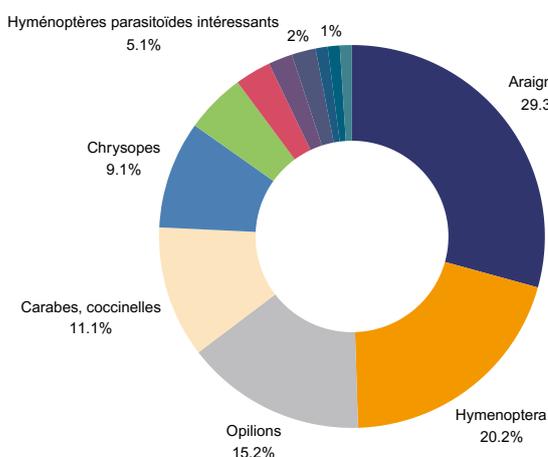
## Les objectifs de l'étude

Pionnier de la lutte par confusion sexuelle, BASF cherche à savoir si sa solution de biocontrôle Rak® permet de favoriser l'entomofaune auxiliaire, c'est-à-dire les insectes utiles pour protéger la vigne.

## Le périmètre de l'étude

L'étude a démarré en 2015 sur les vignobles de Bordeaux, d'Armagnac, de Dordogne et de Monbazillac. En 2017, elle s'est élargie dans les vignobles du Languedoc-Roussillon, de Provence et du Val de Loire. Elle concerne chaque année entre 25 et 30 sites.

## Le protocole utilisé



## L'entomofaune observée dans les parcelles Rak® (de 2015 à 2018)

Le suivi des parcelles a été réalisé par Johanna Villenave-Chasset, docteur en entomologie, du laboratoire Flor'insectes. De juin à septembre, elle a procédé à des collectes et des comptages d'insectes dans des parcelles sous Rak® et des parcelles témoins, protégées de manière conventionnelle ou en agriculture biologique. Des prélèvements sont aussi effectués dans les haies situées à proximité lorsqu'elles existent et dans l'interrang lorsqu'il est enherbé.

## La synthèse après 4 ans d'études

Les collectes ont révélé une grande diversité de l'entomofaune. Plus de 800 espèces ou genres différents ont été recensés, dont plus de 85% sont des auxiliaires de la vigne, autrement dit, des insectes utiles pour réguler les agresseurs de la vigne.

Parmi eux, on distingue les auxiliaires généralistes : araignées, opilions, chrysopes, coléoptères, diptères... et les auxiliaires spécialisés, comme les hyménoptères parasitoïdes qui ciblent des ravageurs spécifiques, telles les tordeuses ou vers de la grappe (eudémis, cochylis).



## Le point de vue de l'expert

Elle a supervisé, pour la moitié sud de la France, l'étude menée par BASF pour évaluer l'effet de la lutte par confusion sexuelle sur l'entomofaune auxiliaire de la vigne et nous en présente les enjeux et les premiers enseignements.

**Valérie Joulia-Guignard**  
Ingénieur Conseil Environnement



“ **Oui, il est possible de favoriser le développement des insectes auxiliaires de la vigne !** ”

### ■ Quel était l'objectif de cette étude ?

Notre démarche s'inscrit dans la dynamique de la viticulture durable. L'étude poursuivait deux objectifs. D'une part, nous voulions vérifier de façon scientifique que la protection d'un vignoble par confusion sexuelle avec nos solutions Rak<sup>®</sup>, permet de favoriser l'entomofaune auxiliaire. C'est-à-dire les insectes qui rendent des services au viticulteur, en particulier les prédateurs et les parasitoïdes des ravageurs de la vigne. D'autre part, nous voulions mesurer l'effet du paysage – haies, jachères, enherbement... – sur ces auxiliaires.



### ■ Comment avez-vous procédé ?

Avec l'aide d'une entomologiste, nous avons effectué, de juin à septembre, des collectes et des comptages d'insectes dans différents types de parcelles : des parcelles avec des Rak<sup>®</sup> pour lutter contre les tordeuses, en protection conventionnelle ou en agriculture biologique, enherbée ou non, environnée ou non de haies, etc. Ce protocole nous a permis de mesurer l'impact des différents paramètres sur la population d'auxiliaires. Et cela dans chacune des régions étudiées.



### ■ Et quels ont été les résultats ?

Nous avons observé 25 363 individus et avons identifié 197 familles et près de 800 espèces différentes. Parmi elles, 85% sont des auxiliaires de la vigne et beaucoup sont intéressants contre les tordeuses de la grappe, premiers ravageurs de la vigne.



### ■ Quels enseignements tirez-vous de ces observations ?

On constate une différence significative entre les parcelles sous Rak<sup>®</sup> et les parcelles de référence, traitées de façon conventionnelle ou en agriculture biologique, aussi bien en termes d'abondance que de diversité. De la même façon, on observe une amélioration quantitative et qualitative de la biodiversité lorsque des infrastructures agroécologiques – haies, jachères, enherbement de l'interrang... – se trouvent à proximité des vignes. Par exemple, sur une parcelle située dans le vignoble du Médoc, en Rak<sup>®</sup> depuis plus de vingt ans, nous avons observé une abondance de carabes dorés, excellents indicateurs de la qualité d'un milieu naturel.

### ■ Les viticulteurs sont-ils intéressés par les résultats de l'étude ?

Bien sûr ! Lorsque nous les avons présentés aux viticulteurs partenaires de l'étude, une viticultrice s'est exclamée : « Je suis heureuse de voir que nos vignes sont riches de biodiversité ! » Redonner de la fierté aux viticulteurs, si souvent mis sur la sellette, est une grande source de satisfaction pour moi. Nous le constatons aussi chaque fois que nous menons des actions pour les sensibiliser à l'intérêt de la biodiversité. Nous organisons ainsi des visites « bout de vigne », qui permettent aux viticulteurs de rencontrer l'entomologiste et d'apprendre à reconnaître les auxiliaires de la vigne. A la fin de la journée, ils ne voient plus les araignées et les faucheux de la même façon ! Ces rencontres sont pour nous l'occasion de donner des conseils pour favoriser le développement des auxiliaires. Par exemple, par la création d'infrastructures agroécologiques : plantation de haies, enherbement des tournières et de l'interrang, etc.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. © Marque déposée BASF - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert 0 800 100 299, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document- 2015

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**